

CAMPAGNE
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
“AIDONS-LES
A NOUS NOURRIR !”



**Le Cameroun perd sa
souveraineté alimentaire !**

et pourtant...



Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs

B.P. 30989 Yaoundé Cameroun Tél.Fax: 00 237 220 73 37/941 40 96

Site www.acdic.net

e-mail: acdic@acdic.net

Cette brochure fait partie d'un ensemble d'outils que l'ACDIC a élaborés pour plaider en faveur de la souveraineté alimentaire au Cameroun et en Afrique

Cette campagne et ses outils ont été rendus possible grâce aux contributions des partenaires suivants :



Tél: +49(0) 228 8101 0
Fax. +49(0) 228 8101160
E-mail: eed@eed.de
<http://www.eed.de>



Organisation Inter-Eglises de Coopération et de Développement

B.P. 151 / 3700 AD Zeist / Pays-Bas
Tél.: +33 (0) 30 6927811 / Fax: +33 (0)30 6925614
E-mail: admin@icco.nl - Website: www.icco.nl

Belgique

Rue aux laines, 4
B-1000 Bruxelles
Tél. 32-(0) 511 22 38
E-mail: info@sosfaim.be
Site web: www.sosfaim.be



SOS FAIM ASBL

Action pour le développement

Luxembourg

Rue du Canal, 9 L-4050
ESCH/ALZETTE
Tél.:352 - 49 09 96
E-mail: info@sosfaim.org
Site Web: www.sosfaim.org



Association Suisse Cameroun

Case postale 6122
1211 Genève
Suisse



Fédération Gènevoise de Coopération

Rue Amat 6 . 1202 Genève .
Tél: 0220 908 02 80
Fax.: 022 908 02 89
E-mail: fgc@fgc.ch
Site web www.fgc.ch



Huideve terstrat
162-1000 - Bruxelles
Tél: 0032 (0) 22 11 04 07
www.broederlijkdelen.be



SAILD

Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement

La Voix Du Paysan

B.P. 11955 Yaoundé - Cameroun
Tél: (237) 2226244 / 222 46 82 Fax (237) 222 51 62
E-mail: saild@camnet.cm
Site Web: www.saild.org // www.lavoixdupaysan.net



CDDR

Tél:/Fax.: +237 221 26 88
B.P. 7519 Yaoundé
Email: cddr@saild.org

Avant-propos

" Aidons-les à nous nourrir "

La campagne pour la souveraineté alimentaire qui commence, fait suite à celle menée contre les importations massives de découpes de poulets congelés - dont les méfaits sur l'économie nationale, sur la santé des consommateurs et sur l'activité des petits producteurs étaient manifestes.

Entre autres résultats obtenus, la réduction drastique des importations a entraîné un accroissement de la production locale certes, mais elle a surtout mis à nu nos difficultés à produire en quantité et en qualité ce dont nous avons besoin pour nous nourrir. Elle a aussi confirmé que le Cameroun n'était nullement souverain pour son alimentation. Son agriculture et ses producteurs vont mal, alors qu'il est d'évidence que la bataille pour la souveraineté alimentaire se gagne dans les champs et à force de travail.

" Aidons les à nous nourrir " comme nom de baptême à cette campagne traduit le souci de placer les producteurs et leurs difficultés au cœur des préoccupations liées à notre développement. Il explicite le sens de notre plaidoyer et la nature des revendications – objet de la campagne, à savoir :

- Obtenir le soutien (aide directe ou subvention) aux agriculteurs ;
- Obtenir la protection /sauvegarde des marchés

domestiques (locaux) ;

- Obtenir des consommateurs qu'ils privilégient les produits locaux dans leurs choix de consommation;
- Obtenir qu'il y ait plus de transparence et moins de corruption dans les circuits d'encadrement agricole.

Rappeler que 67% de nos populations vivent de l'agriculture et que cette agriculture et les agriculteurs vont mal ; rappeler qu'on doit et qu'on peut se nourrir ; rappeler cette nécessité d'être souverain - tout au moins pour notre alimentation, c'est le modeste objectif de cette brochure.

Nous l'avons voulu simple en style, peut-être provocateur mais non accusateur, étant donné la complexité des problèmes évoqués et la nature partagée des responsabilités. Nous espérons que ce style permette de toucher la sensibilité du maximum possible de citoyens, car c'est l'une des conditions de succès de ce plaidoyer qui se veut essentiellement participatif et populaire.

Rejoignez- nous donc à l'ACDIC pour qu'ensemble nous essayions de maintenir la tête de notre Souveraineté Alimentaire hors de l'eau... en obtenant " qu'on les aide à nous nourrir "... Les producteurs s'entend.



Plantain banana plantation



Onions harvesting

Avertissement

Cette brochure résume - pour les rendre accessibles de tous, les travaux de recherches et d'enquêtes qui ont été menés en vue d'argumenter les actions de lobbying et de plaider dans le cadre de notre campagne " Souveraineté Alimentaire ".

Les produits concernés : Riz, Maïs, Blé, Oignon, Tomate et Lait ont été retenus tant pour ce qu'ils font l'objet d'importations, qu'au vu de leur importance: soit dans l'alimentation des populations, soit dans les revenus des producteurs.

Les filières de production et d'importation de chacun de ces produits ont fait l'objet d'études menées par l'ACDIC pour ce qui concerne le riz, la tomate, le lait et l'oignon; et par l'Africonsult ⁽¹⁾ pour ce qui est du maïs.

Une " Enquête consommation " a été réalisée par le CRETES ⁽²⁾ pour comprendre les habitudes de consommation dans les deux grandes villes que sont Douala et Yaoundé.

La situation actuelle des producteurs a été décrite suite à l' " Enquête production " conduite dans les quatre grandes divisions agro écologiques du Cameroun. Par le CADA ⁽³⁾

pour les provinces du Nord, Extrême-Nord et l'Adamaoua ; Le CRETES pour les provinces du Sud, de l'Est et du Centre et l'ANESCAM ⁽⁴⁾ pour les provinces du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Littoral et du Sud-Ouest.

L' " Etude sur les sociétés d'état " a été réalisée par Africonsult. Et l'enquête sur le fonctionnement du MINAGRI en 2004 par l'ACDIC.

Les différents rapports sont disponibles sur le site de l'ACDIC www.acdic.net , ou encore au siège de l'ACDIC sise à Yaoundé.

Elles sont nombreuses, les personnes qui nous ont apporté leur appui dans la réalisation de ce travail.

Que toutes trouvent ici, l'expression de notre vive reconnaissance.

(1) Africonsult : Bureau d'études basé à Yaoundé

(2) CRETES : Centre de Recherche et d'Etudes en Economie et Sondages

(3) CADA : Centre d'Appui au Développement Alimentaire

(4) ANESCAM : Association Nationale des Enquêteurs et Statisticiens du Cameroun



Parcelle de tomates tuteurées



Mouture de manioc frais

Resumé

Le Cameroun perd sa souveraineté alimentaire.

Si par Souveraineté Alimentaire on entend :
Le droit ou la possibilité de choisir ce qu'on mange... de manger ce qu'on produit ... de produire ce qu'on mange...

Tenez !

- Mangeons-nous ce que nous produisons ?

NON. Parce qu'il y a trop de produits importés, et les consommateurs ont pris goût à ces produits qui sont disponibles et moins chers. (Lire page 6)

- Produisons-nous ce que nous mangeons ?

NON. Parce que les producteurs ont trop de difficultés et sont abandonnés à eux-mêmes. (Lire page 12)

- Le Ministère de l'Agriculture peut-il sortir les producteurs de cette situation ?

NON. Parce qu'il est trop corrompu (tout au moins pour ce qui concerne l'année 2004).

Conséquence: les moyens alloués à la production sont détournés. La preuve: sur 100 FCFA alloués au ministère, 5 FCFA seulement arrivent en milieu rural. Et encore. (Lire page 17)

Et que dire des sociétés d'état aujourd'hui abandonnées ça et là en milieu rural? (Lire page 13)

- Le Cameroun peut-il être Souverain pour son alimentation ?

OUI. A condition qu'on aide les producteurs. Qu'on leur apporte des subventions (des aides directes) et qu'on protège leurs marchés.

- Pourquoi des aides directes ?

Tout ce qu'on a fait jusqu'alors n'a pas porté des

résultats probants. On n'a jamais accordé des aides directes aux producteurs. Il le faut aussi pour éviter les détournements; pour injecter de l'argent là où il peut produire et donner des résultats probants sur le plan socioéconomique. (Lire page 22)

- Avec la mondialisation, peut-on subventionner ?

OUI. Les accords de partenariat économique (APE) l'autorisent au titre des produits sensibles /spéciaux. Il en est de même de l'OMC qui prévoit à cet effet des boîtes jaunes et vertes (catégories de subventions autorisées). Partout ailleurs où l'agriculture porte, on subventionne.

Tenez ! Au Canada, il y a 13 moyens de subventionner l'agriculture. La politique Agricole Commune de l'Union Européenne subventionne à plus de 120% les producteurs de céréales. Le " farm bill " aux USA gâte pour ainsi dire les producteurs. Au Sénégal ce sont 10 milliards de FCFA qui sont débloqués chaque année pour subventionner les producteurs. (Lire page 20)



... Manger ce qu'on produit

Mangeons-nous ce que nous produisons ?

NON.

L'enquête réalisée auprès des consommateurs de nos grandes villes, et les études de filières confirment que les trois produits les plus consommés sont respectivement : le riz, le maïs et le blé. Malheureusement, on importe 87 % de nos besoins en riz, essentiellement de Chine ; 15 % de nos besoins en maïs, essentiellement des USA ; et 100 % de nos besoins en blé, essentiellement d'Europe. La tomate, le lait et l'oignon font aussi l'objet d'importation dont l'importance s'accroît au fil des ans et au détriment de nombreux producteurs.

Le Riz

Les camerounais adorent le riz... importé



Riz local



Riz local

Le riz est, de loin, la denrée la plus connue et la plus consommée des ressortissants de toutes les régions du Cameroun.

- Près de trois ménages sur quatre déclarent que le riz y est consommé deux à quatre fois par semaine.

- Près de 3% des personnes enquêtées déclarent qu'elles consomment du riz tous les jours de la semaine.

Plus on est pauvre, plus on consomme du riz

- Alors que les familles riches consomment du riz deux à trois fois par semaine, les familles moyennes en consomment trois à quatre fois alors que la consommation chez les familles pauvres est de quatre à cinq fois par semaine.

- 35% des personnes interrogées consomment du riz parce qu'il est moins cher et cuit facilement, alors que 21 % disent en consommer pour varier les repas. Pour 16 %, il est appétissant. 15 % le trouvent disponible alors que 11 % disent en consommer par habitude.

Vive le riz importé... Vive le riz chinois

- Le riz importé est de loin plus consommé. Le pays d'origine du riz le plus cité est la Chine.

Riz camerounais: ni vu, ni connu

Il faut se lever tôt pour trouver du riz local à Yaoundé et Douala. 90 % des personnes interrogées disent ne pas connaître où trouver ce riz. Comme quoi le riz chinois a déjà mis le riz camerounais K.O.



Etalage de riz importé

Attention ! Ne touchez pas à mon riz

-Si le riz venait à manquer sur les marchés, que ferriez-vous ?

Même si la plupart des personnes interrogées disent qu'elles se tourneraient vers des produits de substitution tels que spaghetti, nouilles, pâtes, maïs ou féculents, il est important de signaler que près de 12% d'interviewés préconisent la grève en cas de pénurie de riz. Comme quoi, la paix sociale peut aussi tenir à un kilo de riz.

Le riz

Le Cameroun importe 87% de ses besoins en riz

Depuis les années 2000, le Cameroun importe en moyenne 250 000 tonnes de riz d'une valeur de 30 milliards de francs CFA chaque année. La production locale avoisine les 50 000 tonnes l'an, essentiellement produite à Yagoua et majoritairement vendue au Nigeria voisin.

Riz	Année											
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	
Production (1000t)	67.92	53.460	51.5	65.92	61.96	56.78	31.80	47.77	52.77	59.35	63.64	
Importation (1000t)	175.3	124.2	45.9	164.3	144.6	178.3	142.9	286.1	373	264.7	217.9	

Tableau: Comparaison entre la production et les importations de riz au Cameroun de 1994 à 2004

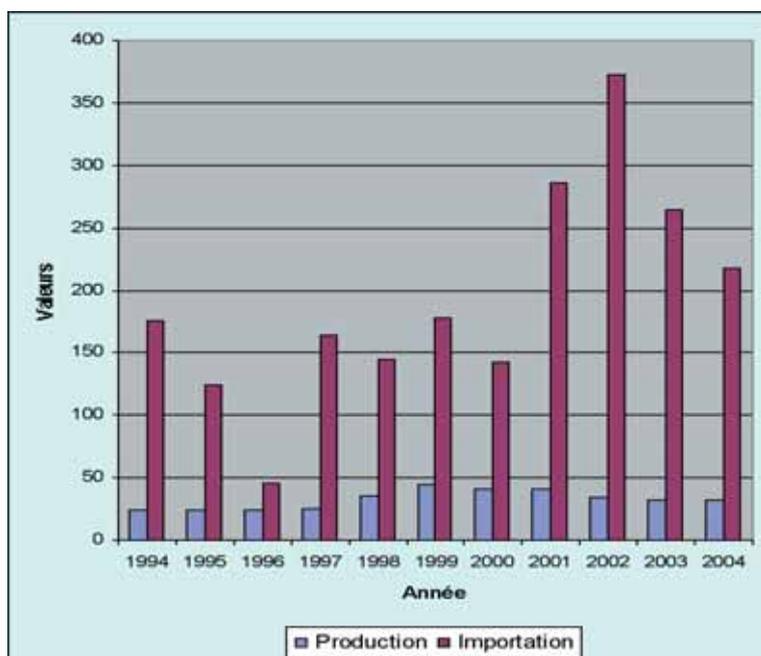


Tableau: Les 10 premiers pays exportateurs de riz vers le Cameroun

PAYS	QTE EN TONNE	VAL EN MILLIARD DE F CFA
CHINE	1074.79	150.46
PAKISTAN	198.63	32.44
THAÏLANDE	196.71	27.45
INDE	138.12	20.13
VIET-NAM	63.37	9.74
BIRMANIE	34.01	5.12
FRANCE	23.23	4.16
ETATS UNIES	15.35	2.56
SINGAPOUR	11.23	2.45
TAIWAN	14.89	2.17
AUTRE	47.14	7.56
TOTAL	1817.49	264.23

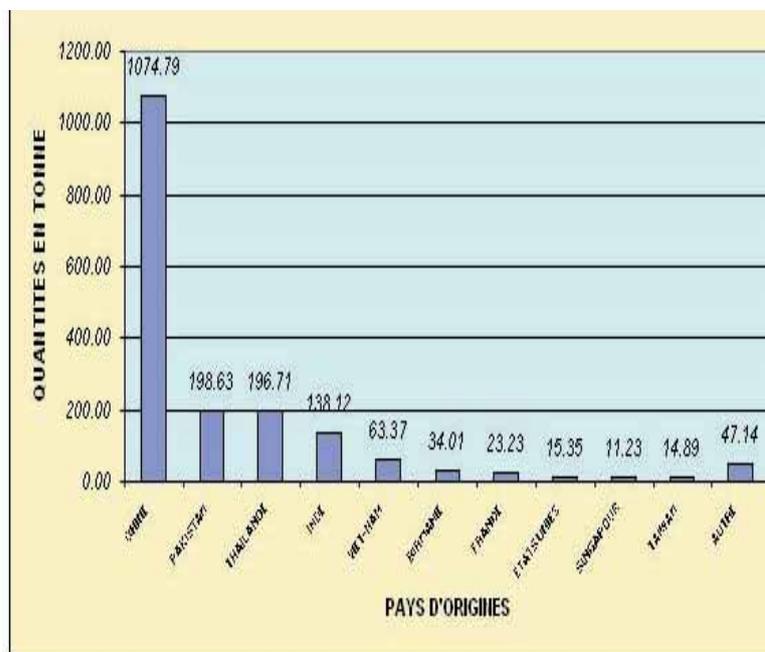


Figure 6: Importation riz en tonnes

Le blé

Le Cameroun importe 100% de ses besoins en blé



Importé

Après le riz, le blé est la denrée la plus consommée dans les centres urbains. Pain, beignets et autres pâtes alimentaires sont de plus en plus consommés par les camerounais. Depuis les années 2000, le Cameroun importe en moyenne 190 000 tonnes de blé par an. Valeur: environ 20 milliards de francs CFA sont dépensés à cet effet chaque année.

Depuis la fermeture de la SODEBLE (Créée pourtant pour subvenir aux besoins nationaux en blé), la production locale de blé est nulle. Le Cameroun importe donc 100% de ses besoins de consommation.

Importations totales blé et de farine de blé en quantités de 1994 à 2004 (en tonnes)

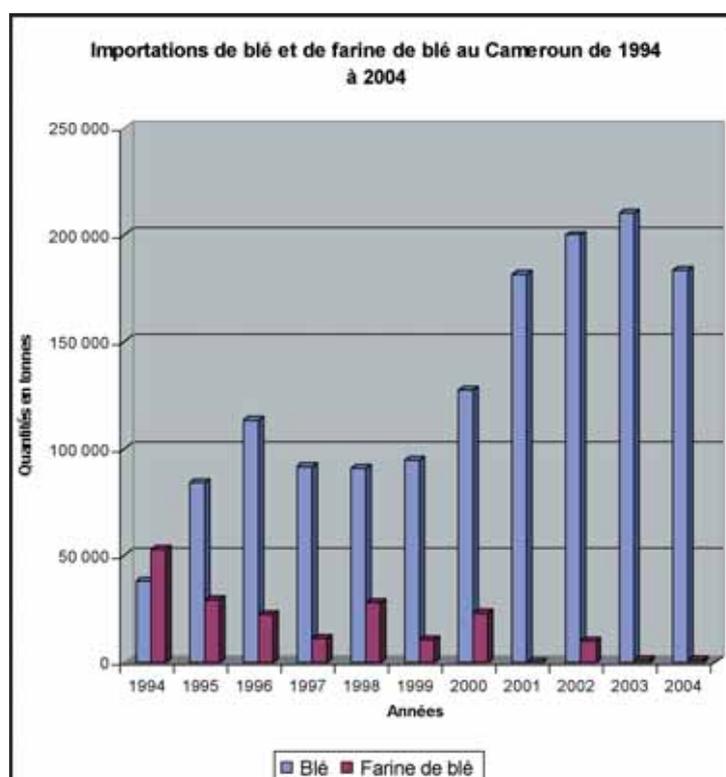
Années	Blé	Farine de blé	Total
1994	37 880	53 102	90 982
1995	84 269	29 057	113 326
1996	113 600	22 554	136 154
1997	91 872	11 004	102 876
1998	91 100	27 666	118 766
1999	94 683	10 352	105 036
2000	126 915	23 050	149 964
2001	181 396	152	181 548
2002	199 888	10 023	209 911
2003	209 915	1 016	210 931
2004	183 636	1 009	184 645
Total	1 415 154	188 986	1 604 140



Hangar de "beignets-haricots". La dépendance vis à vis du blé s'accroît



Une file sur 100m pour acheter du pain dans une boulangerie à Yaoundé, la dépendance vis à vis de la farine s'accroît



La tomate

Attention, le ketchup arrive en courant

Le Cameroun importe en moyenne 4 200 tonnes de tomate d'une valeur de 2 milliards par an .

Tableau : Importation de tomate entre 1996-2004

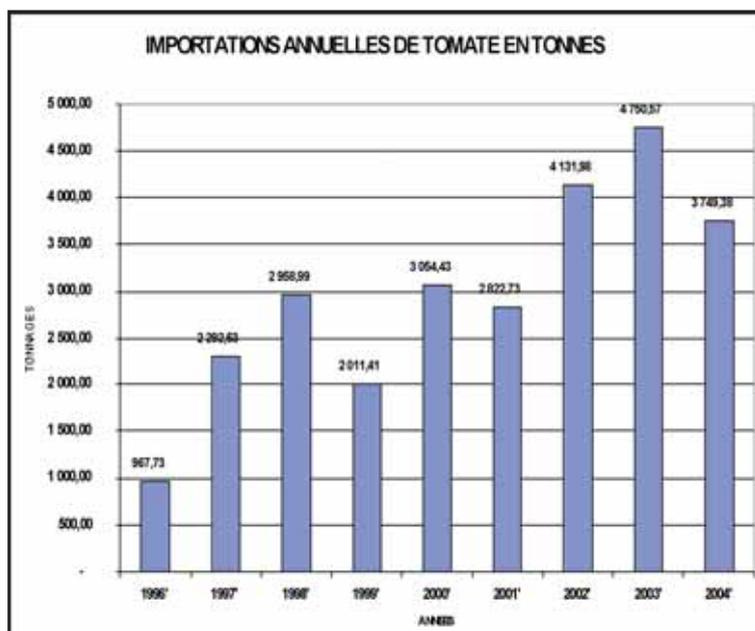
Années	Valeur en millions francs CFA	Tonnage
1996'	485,88	0,49
1997'	1 560,56	1,56
1998'	1 776,03	1,78
1999'	1 068,65	1,07
2000'	1 657,83	1,66
2001'	1 637,65	1,64
2002'	1 758,91	1,76
2003'	2 486,32	2,49
2004'	2 011,03	2,01
Total	14 442,86	14,44

Attention ! C'est comme ça que ça commence.

Sur la photos ci-dessous prise dans un super marché de la place, on propose déjà la tomate en boîte à 70 FCFA. C'est comme ça que ça avait commencé pour le riz. Aujourd'hui on ne trouve plus le riz local sur les marchés.



Concentrés de tomate importée



Ketchup importé



Récolte de tomates locales



Fabrication cageots de tomates

Le lait

L'Europe est vache avec le Cameroun: 90.000 tonnes de lait importés

Sur la période de 1995 à 2005, le Cameroun a importé du lait pour une valeur de 106,54 milliards de F cfa. La Belgique est le premier pays fournisseur avec 24,8% des quantités importées en raison de l'importance du principal port européen situé sur son territoire.

La multinationale Nestlé-Cameroun est le plus grand parmi les importateurs de lait. Sur les 10 années considérées cet entreprise a importé 38,49% de la quantité totale pour une valeur de 41,13 milliards de F cfa.

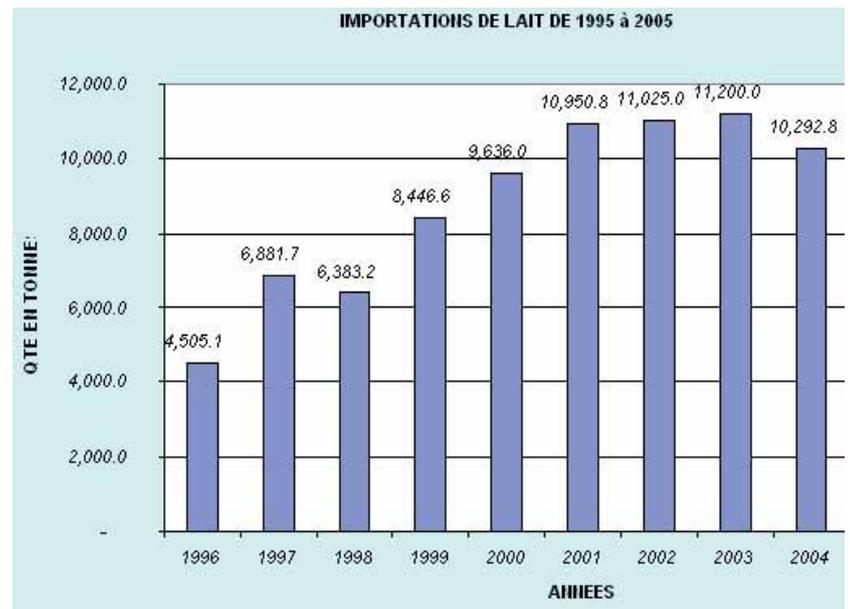
Le lait importé est plus présent sur les marchés que le lait local. Dans

les centres urbains, ce lait est de loin le plus consommé. Sa présence massive menace le lait local jusque dans les zones de production: 30% des consommateurs dans les principales zones de productions (grand-Nord et le Nord-Ouest) déclarent consommer exclusivement du lait importé.

TYPE DE LAIT	QTE EN TONNE	VALEUR	%
LAIT EN POUDRE, EN GRANULES	43,512.31	66,836,014,936	62.73
LAIT CONCENTRE LIQUIDE SUCRE	36,405.90	28,669,808,669	26.91
LAIT, CREME DE LAIT EN POUDRE	6,339.55	9,701,766,379	9.11
AUTRES LAITS ET CREME	1,298.14	1,133,949,440	1.06
LAIT, CREME DE LAIT NON SUCRE	171.19	202,594,518	0.19
Total	87,727.08	106,544,133,942	100



Lait importé



Lait importé

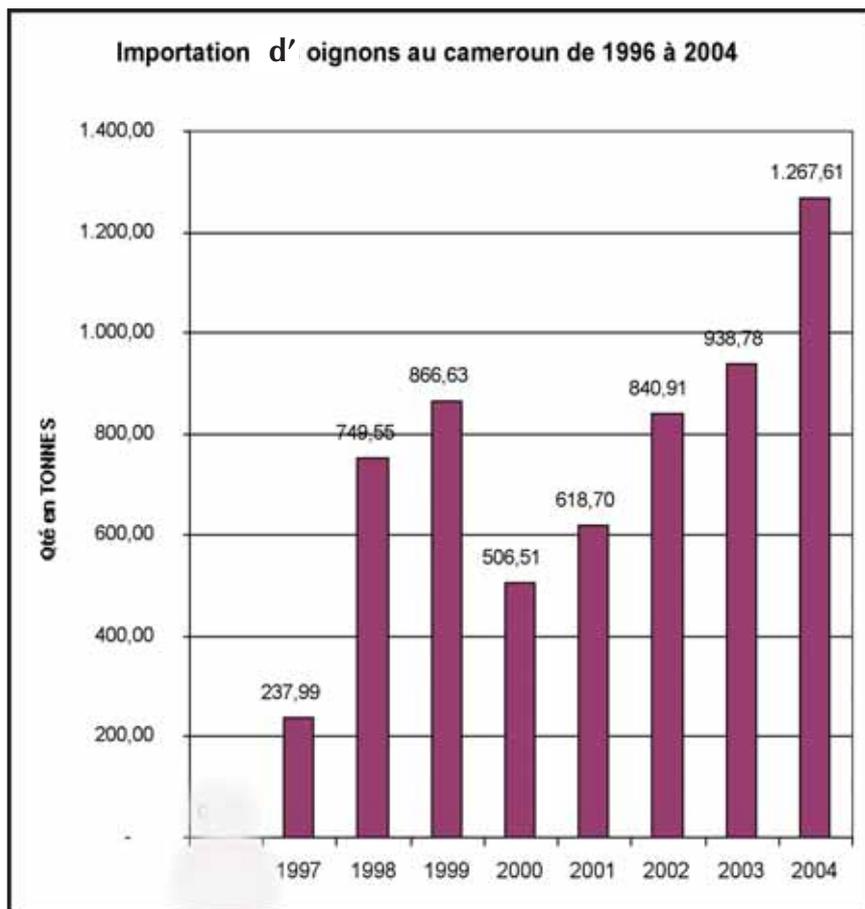


Lait local

L'oignon

Importé, même quand le local est meilleur

1270 tonnes d'oignons importés chaque année pour 173 millions de Fcfa



Année	Qté(Tonnes)
1997	237,99
1998	749,55
1999	866,63
2000	506,51
2001	618,70
2002	840,91
2003	938,78
2004	1.267,61
Total	6.026,79



Importé!



Oignon local



Importé !



Oignon local



Importé !

Produisons-nous ce que nous mangeons ?

NON

L'ampleur des importations révèle à suffisance notre "incapacité" à produire ce que nous mangeons. Notre machine de production est grippée. Les paysans sont appauvris et le milieu rural manque cruellement de capitaux. Tenez ! Ces résultats d'enquêtes auprès des producteurs :



Rizicultrices dans le grand-Nord du Cameroun



Labour et semis direct en zone forestière



Producteurs d'ignames en zone de hautes savanes

De la production et de l'outillage agricole

- ♦ 86,2 % de producteurs utilisent la houe, la machette et la hache ;
- ♦ 27,5 % de producteurs interrogés utilisent les engrais dans leurs champs et seulement pour certaines cultures comme le maïs ; alors que 55% de producteurs interrogés disent ne jamais utiliser les engrais ;
- ♦ 37 % disent avoir une fois utilisé les semences sélectionnées, contre 47% qui ne l'ont jamais fait ;
- ♦ 19% disent utiliser les produits chimiques de traitement
- ♦ 65 % n'utilisent aucun appareil de traitement ;
- ♦ 33,5 % ont une fois utilisé un pulvérisateur;

La taille des exploitations varie suivant les régions mais reste très faible :

- ♦ 0,25 – 1,5 ha dans les provinces du Centre, du Sud et de l'Est
- ♦ 0,80 – 1,3 ha en moyenne dans les autres régions.

N.B : Presque tous les producteurs pratiquent la culture associée.

Quelques tailles d'exploitation à travers le monde

- ♦ USA 174 ha ;
- ♦ Argentine 470 ha ;
- ♦ Australie 3 500 ha ;
- ♦ Inde 1,6 ha
- ♦ Indonésie 1 ha
- ♦ Brésil 73 ha ;
- ♦ Canada 22 ha

De l'origine des fonds pour la production

La majeure partie des personnes interrogées (52%) dit n'avoir jamais recouru à un crédit ou bénéficié d'une subvention pour ses activités de production.

L'appartenance à une tontine ou toute autre association d'épargne/crédit varie avec les régions. 85% des personnes interrogées dans les hautes altitudes, 26 % en zone forestière et 23% dans le grand Nord disent faire partie d'une structure d'épargne.

Si l'occasion se présentait, 95% des régions d'altitude, 55% en zone forestière des personnes interrogées se disent disposées à prendre un crédit pour mener des activités agricoles.

Du revenu des producteurs

Le revenu annuel des producteurs interrogés varie lui aussi en fonction des régions. Entre 250 et 850 mille Fcfa en zone de haute altitude contre 125 et 600 mille Fcfa en zone forestière, et 100 à 600 mille Fcfa en zone soudano-sahélienne. Pour 51% des personnes interrogées, leur revenu a baissé au cours de ces dernières années.

L'échec des politiques agricole: La faillite des sociétés d'Etat

La SODERIM



1978-1988: 20 ans pour que la SODERIM (Société de Développement de la Riziculture dans les plaines de Mbo) à Santchou dans l'Ouest-Cameroun, naisse et meurt, définitivement abandonnée. Avec un capital de 1550 000 000 F cfa, la SODERIM encadrait 1500 producteurs.

“ C'est un sentiment de désolation parce que la SODERIM faisait la force de l'arrondissement de Santchou. Actuellement beaucoup de riziculteurs sont en chômage alors que les terres sont fertiles, les périmètres rizicoles existent toujours, les silos et l'usine de décorticage sont là. C'est l'exemple-type de projets pour lutter contre la pauvreté car la société peut encadrer plus de 10 000 personnes.” Ces propos d'Oscar AWAGA, Délégué Général de l'association des producteurs rizicoles, révèle le désarroi dans lequel se trouvent les anciens producteurs de la SODERIM.



L'échec des politiques agricoles: La faillite des sociétés d'Etat

La SODEBLE



Créée en 1975 et morte en 1988 à Wassandé dans l'Adamaoua, la SODEBLE (Société de Développement de la culture du Blé) est un énorme projet qui avait un capital de 4,5 milliards Fcfa. La SODEBLE avait pour ambition de mettre en valeur 600 000 hectares de terrain et de produire 150 000 tonnes de céréales annuellement dans l'optique de donner au pays son autonomie en matière de céréales et, par conséquent, contribuer au développement de l'élevage dans la zone. Son budget annuel avoisinait les 15 milliards de F cfa. Elle employait 1500 personnes.

En 1987, elle avait atteint un résultat technique de 3,5 t/ha de production de maïs et **2,2 t/ha** de production de blé.

Parmi les causes énoncées pour justifier l'échec et la mort de ce projet, on cite la mauvaise gestion, la non rentabilité de cette exploitation.

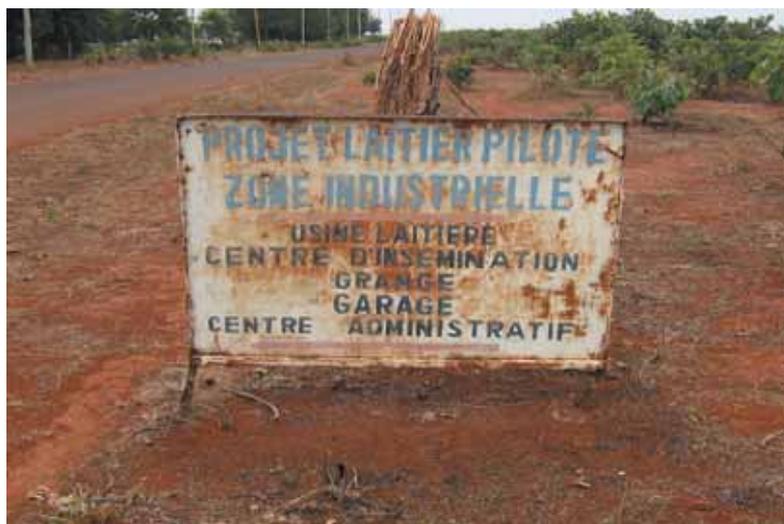
"La fermeture a été brusque. Tout le monde l'avait appris au journal de 13 heures ce 20 avril 1988" (Le dernier cadre financier de la SODEBLE).

Les photos ci-pourtour décrivent l'état d'abandon dans lequel se trouve la SODEBLE.



L'échec des politiques agricole: La faillite des sociétés d'Etat

Le projet laitier



Crée en 1994, le projet laitier d'un coût de 3,5 milliards, avait pour objectif d'inciter le maximum d'éleveurs à se consacrer à la production laitière, de développer l'élevage bovin dans l'Adamaoua et enfin de contribuer à la limitation des importations des produits laitiers.

Voilà qui est bien dit, mais malheureusement, le projet sera fermé en juin 2002, abandonnant les 2000 producteurs de lait qui bénéficiaient de son encadrement.

Parmi les raisons évoquées de cet abandon, on cite la mauvaise gestion, les circuits de commercialisation non maîtrisés, l'enclavement des zones de production. D'après M. ARI LAWANE, (Président des producteurs de lait de l'Adamaoua) "Une déception totale". Ce projet permettait de lutter contre la pauvreté. La livraison moyenne individuelle était de 20 litres par jour à raison de 155 F cfa le litre. Imaginez ce que pouvait recevoir un producteur par an.

Les producteurs sont découragés et certains ont changé d'activité.



L'échec des politiques agricole: La faillite des sociétés d'Etat

La SCAN



Ouverte en juillet 1994, la SCAN, Société de Conserverie Alimentaire du Noun, avec un coût de 3,5 milliards de F cfa, avait pour objectif de transformer les excédents de tomates des producteurs (estimés à 350 tonnes l'an) et transformer aussi d'autres produits tels que la mangue, la goyave, etc.

Elle encadrait 16 000 producteurs, qui sont depuis mars 2001, date de fermeture du projet abandonnés à eux-mêmes.

D'après El Hadj Amadou K. Président de la COPROVINOUN (Coopérative des Producteurs Vivriers du Noun), "La SNI (Société Nationale d'Investissement), actionnaire majoritaire, a décidé unilatéralement de la fermeture de la SCAN"



Fonctionnement & gestion du MINADER

Corruption, Détournements, Favoritisme...

L'intérêt porté au MINADER (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural), de par sa place dans le budget de l'Etat, son fonctionnement et sa gestion, tient au fait qu'il occupe une place centrale dans la promotion du milieu rural et du Développement de l'agriculture. Par ailleurs, les subventions étant proposées pour sortir l'agriculture de sa torpeur, le MINADER, si subventions il y a, ne saurait se tenir à l'écart de leur gestion d'une manière ou d'une autre. On ne saurait aussi supporter que les subventions obtenues viennent renforcer des pratiques de mauvaise gouvernance qui y existeraient. Il a fallu vérifier. Pour ce faire, nos observations, analyses et enquêtes ont porté sur l'année 2004, au cours de laquelle le ministère a fonctionné à plein régime de ses moyens

De nos analyses, il se dégage deux conclusions

qui justifient pour l'essentiel l'état déplorable dans lequel se trouvent aujourd'hui notre agriculture et nos agriculteurs:

I. En 2004, le budget alloué au MINADER s'élevait à 28,056 milliards soit 3,5% du budget ministériel et 1,7% du budget total de l'Etat. Un tel pourcentage pour le milieu rural et l'agriculture - secteur qui emploie 60% de nos actifs, qui pourvoie à 33% au PIB et qui par ailleurs concentrent 2/3 des populations pauvres - est insignifiant voire incompréhensible.

II. Le peu de ressource, dont le MINADER a bénéficié pour ses activités dans la même année 2004 a fait l'objet d'une mauvaise gestion inimaginable. Corruption, détournements en tous genres et favoritisme ont jalonné le quotidien de ce département ministériel.

Bon à savoir

Le MINADER est structurée autour de trois grandes composantes:

- Les services centraux;
- Les services décentralisés;
- Les structures sous tutelles.

En dehors des services centraux,

- Son administration s'appuie sur les dix délégations provinciales, les 58 délégations départementales et les 1 500 postes agricoles.

- Son bras opérationnel sur le terrain est le PNVRA (Programme national de vulgarisation et de recherche agricole) avec ses 2 500 techniciens (Superviseurs, agents, cadres des groupes thématiques)

- Le personnel du MINADER avoisine les 6400 agents dont environ 700 dans les services centraux.

En 2004 l'État camerounais a affecté 28, 056 milliards au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Ce budget étant repartie comme suit:

. 3,05 milliards (10,8 %) pour les dépenses d'investissement;

. 25 056 milliards (89,2 %) pour les dépenses de fonctionnement.



Fonctionnement & gestion du MINADER

30 méthodes de détournement

De manière régulière et connue de tous, la corruption et les détournements de fonds au MINADER gravitent autour de deux triangles des Bermudes que sont:

1° Le trio formé par: Le gestionnaire (ministre, directeur et autres délégués) - le comptable matière - le contrôleur financier.

2° Le trio formé par: Le fractionnement - la surfacturation - le fictif.

Nos investigations ont identifié une trentaine de méthodes directes ou indirectes utilisées pour distraire les fonds au MINADER : Tenez ! Quelques unes des méthodes de détournement :

Le fractionnement

D'après la réglementation, toute dépense inférieure à 5 millions de francs CFA peut être ordonnée sans aucune autre forme de procès par le Ministre, chef du département. Les dépenses supérieures à 5 millions requièrent le visa soit de la commission interne au ministère soit de la commission nationale.

Pour contourner cette disposition, il suffit de fractionner ce montant en plusieurs tranches

inférieures à 5 millions. Légèrement inférieur, évidemment. Le " quatre – neuf " comme disent les fonctionnaires pour signifier : 4.990 000 FCFA.

EX : Pour payer une facture de 49. 990 000 FCFA, il suffit de la fractionner en 10 tranches de 4. 990 000.

Les surfacturations

Un bic de 50 FCFA facturé à 300, une machette de 2 500 Fcfa facturée à 10 000 Fcfa, c'est le quotidien des dépenses au MINADER. Toute dépense est sujette à surfacturation, qu'elle passe par un "bon de commande" ou par du cash.

Les livraisons fictives

Les procès-verbaux de livraison ou de réception non effectives sont courants, et tout y passe : fournitures de bureau, intrants agricoles : semences, engrais, produits phytosanitaires ...Etc.

Les missions fictives

Les missions donnent droit aux "frais de mission" (45 000FCFA/Jour pour cadre), qui sont perçus par les fonctionnaires les ayant effectuées. Pour autant que le bénéficiaire présente un ordre de mission signé par sa hiérarchie, avec un cachet au départ, à l'arrivée et au retour. Toute chose facile à obtenir si le chef hiérarchique est consentant.

Les conflits d'intérêts

Ils sont nombreux, les fonctionnaires qui soumissionnent aux appels d'offre, soit par des sociétés/associations créées pour la circonstance, soit par des prête-noms. Etant juge et partie ou encore par le principe d'échange de services entre collègues, ils s'adjugent les prestations qui sont malheureusement mal ou pas du tout rendues...mais payées.

Les séminaires fictifs ou réels

Frais de location, perdiem, transport des participants, hébergement et restauration sont des postes de frais très " juteux " pour tout organisateur de séminaire, qu'il soit réel ou fictif.

Pour ne pas être exhaustif, on citerait



Fonctionnement & gestion du MINADER

entre autres méthodes directes identifiées : Les formations fictives ou réelles ; Les réceptions ; Les caisses d'avance ; les droits de publicité ; les contrats de maintenance ; les investissements de luxe ; les commissions ; le principe du pourcentage; les entreprises écrans ; les réceptions, des prestations non réalisées ; les réceptions, des prestations mal réalisées ...etc.

- **Monsieur le directeur, à quand la mise en application des résolutions du séminaire que vous venez d'organiser ?**

- Ce sera l'objet du prochain séminaire, répond le directeur.

Cette boutade traduit l'esprit dans lequel les séminaires sont organisés.

S'agissant des méthodes indirectes, on pourrait citer ;

Les formations inutiles voire inopportunes

Des centaines de millions qui sortent pour soit- disant former les producteurs de café à

Critères de promotion les plus utilisés au MINADER

CRITERE	POURCENTAGE
Relation tribale	61,80
Compétence	14,30
Relation politique	8,30
Ancienneté	5,20
Corruption	3,70
Diplôme/qualification	2,10
Clientélisme/népotisme	1,20
Autres	4,00
Total	100

Source : *Audit institutionnel du MINAGRI/MINEPIA ; Janvier 2002 par Cabinet BUURSINK/RCM Etude commandée par le gouvernement*

-Le manque de contrôle et de sanction sont -t-ils les mamelles nourricières des écarts de comportement observés chez les fonctionnaires?

Ce cadre de l'administration à qui la question fût posée répondit: **"Plus on met les systèmes de contrôle, plus le circuit devient long et plus il y a de gens à corrompre, plus le détournement devient important ; plus les gens sont imaginatifs pour tricher."**

l'utilisation d'un pulvérisateur alors que c'est l'outil le plus usuel et connu des producteurs de café. Ou encore les former à l'utilisation d'un thermonébulisateur alors qu'aucun producteur n'est détenteur d'un tel appareil.

Les études

Si l'accroissement de la production ne tenait qu'au nombre d'études réalisées par le MINADER, il y a belle lurette qu'on serait autosuffisant. Tellement on en fait des études... Malheureusement, de manière intéressée...pour capter les fonds qui vont avec.

La remise des dons et les tournées de lancement des campagnes

Ces manifestations qui mobilisent beaucoup de moyens humains et financiers sont non seulement très peu efficaces, mais aussi d'un arbitraire insoupçonnable. Quelques machettes et limes comme don à un groupement sans qu'on ne sache pourquoi tel groupement et non tel autre, sans qu'on ne sache à qui le tour prochainement.



Agriculture :

On subventionne partout.

Au Canada

13 formes d'aides aux agriculteurs (1)

1. Le programme canadien de la sécurité agricole ;
2. Le programme de protection financière des producteurs de céréales ;
3. Le programme d'indemnisation des propriétaires d'animaux morts de la rage ;
4. Le programme de protection financière des propriétaires de bovins de boucherie ;
5. Le programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe ;
6. Le compte de stabilisation du revenu net ;
7. Le programme d'exonération de la taxe de vente au détail ;
8. Le programme de consultation agricole ;
9. Le prêt Agri début ;
10. Le prêt liquidités plus ;
11. Le prêt Inter génération ;
12. Le prêt Agri + emploi ;
13. Le prêt Agri – croissance

(1) D'après le répertoire Agricole : Subventions gouvernementales

Aux Etats – Unis

Les subventions aux agriculteurs augmenteront de 70% en dix ans.

Nous sommes en 2002 : " Le président américain George W. Bush a signé lundi 13 mai la loi votée quelques jours plus tôt par le Congrès qui prévoit une augmentation de 70% des subventions aux agriculteurs américains " (1)

" Entre 2000 et 2003, il coûtait en moyenne 415\$ pour produire une tonne de riz blanc aux USA. Mais le riz US était vendu à l'export pour seulement 274\$ la tonne, 34% en dessous du coût de production, grâce aux subventions " (2)

(1) Le monde .fr du 16 05 2002.

(2) Agricultural Policy Analysis Center ; 2003

En Europe

La Politique Agricole Commune (PAC)

Le pain béni des agriculteurs

Lancée en 1962, avec pour objectifs de : Donner un niveau de vie acceptable aux producteurs ; Assurer l'approvisionnement des consommateurs et Maintenir un tissu rural cohérent ;

Le PAC reçoit chaque année 40% du budget de l'Union.

De 1962 – 1992, le choix porté à la régulation des prix a entraîné l'apparition des grandes plantations et la surproduction à partir de 1980.

Entre. 1992-1999, la régulation des prix fut remplacée par les aides directes aux agriculteurs, puis le découplage entre 1999-2003.

C'est en 2003 que la Nouvelle PAC voit le jour avec deux piliers: les aides directes qui représentent 87% du budget et les aides aux politiques structurelles qui représente 13%. On assiste à la baisse des prix, ce qui entraîne l' accroissement des aides directes qui au fil du temps deviennent supérieures aux revenus agricoles.

D'où cette idée, répandue par certaines ONG, qui laisse entendre qu'une vache de l'UE reçoit 2 dollars par jour de subvention.

EXEMPLE:

Alors que le revenu de la ferme France est de 11,5 milliards par an, elle perçoit 12 milliards de soutien dont 9 milliards d'aide directe de l'UE.

La France

Vive les subventions de la PAC

La France reçoit de l'Union Européenne 9 milliards d'aide chaque année, soit le quart de la PAC.

Sur 537.000 Exploitants, 460 000 (87%) reçoivent les aides directes.

La France privilégie :

❖ Les cultures de type industriel. EX : En 2004, sur les 9 milliards reçus de l'UE: 4,5 milliards ont été affectés aux Céréales et 2,4 milliards aux Viandes.

❖ L'agriculture intensive d'exportation.

EX: 70 euros/ha pour les cultures extensives

EX:350 euros/ha pour les

cultures intensives

❖ Le soutien à l'Agro alimentaire

EX :1000Euro /ha de soutien pomme de terre. Les 2300 producteurs en Picardie sont sous contrat avec 3 entreprises très compétitives dans la production de l'amidon

EX :7 800 E/ha d'aide au tabac pour compenser la surtaxe imposée pour réduire le tabagisme

D'après l'Institut d'Élevage, aujourd'hui, l'aide équivaut à 120% des revenus dans les activités agricoles aidées et 150% pour les céréaliculteurs et les éleveurs de vaches laitières.

Tableau : Aides directes pour quelques produits

Dans le tableau ci-contre, des exemples d'aides directes accordées en temps normal aux producteurs français pour affirmer que les subventions à l'agriculture sont une pratique courante ailleurs.

Produits	Montant des aides/ Ha
Tabac	7 800 Euro = 5 116 800 CFA
Riz	1 329 Euro = 871 000 CFA
Pommes de terre	935 Euro = 613 000 CFA
Maïs irrigué	525 Euro = 345 000 CFA
Céréales irriguées	494 Euro = 324 000 CFA
Maïs	465 Euro = 305 000 CFA
Fruits à coque dure	120 Euro = 79 000 CFA
Céréales	328 Euro = 215 000 CFA

Deux poids... Deux mesures

Au plus fort de la psychose créée par la grippe aviaire en avril 2006, la France a débloqué 40 milliards de FCFA pour venir en aide directe à ses aviculteurs. Alors que ceux du Cameroun n'ont rien reçu, malgré la gravité du sinistre subi comme le montrent les photos ci-dessous.

Photo n°1: Les oeufs sont vendus 5 à 100 FCfa, c'est-à-dire 20 Fcfa au lieu de 60 Fcfa en temps normal.

Les poulets ne sont pas en reste, puisque sur le marché dans la même période, on vendait difficilement un poulet de 2,5kg à 1000 Fcfa alors qu'en temps normal, les consommateurs se bousculent pour l'acheter à 2800 Fcfa.



Photo n°2: Dans les fermes, les oeufs s'ammoncellent à même le sol... on dirait les graines d'arachides. Cette situation est due non seulement au manque de preneurs mais aussi au manque d'alvéoles, suite à la fermeture de la frontière avec le Nigeria d'où venaient ces emballages.

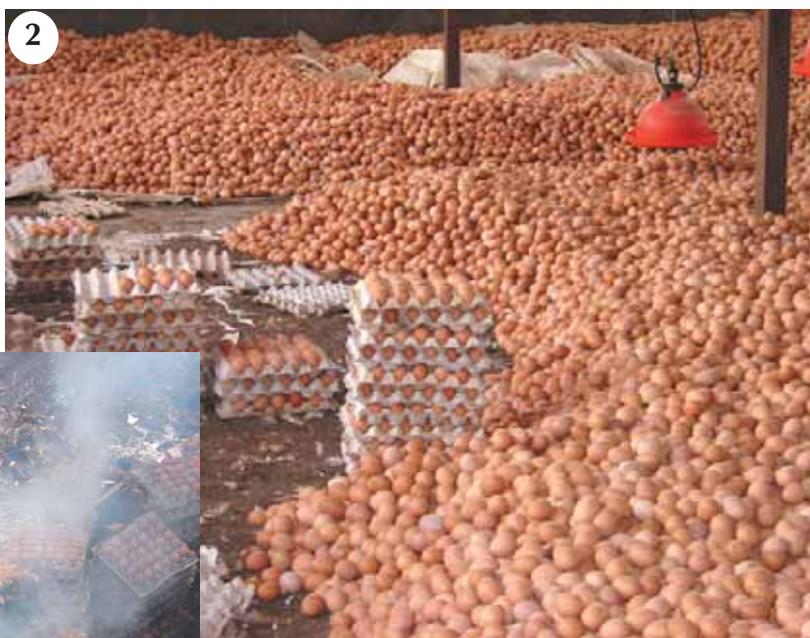


Photo n°3: Faute de les vendre, et pour ne pas stocker indéfiniment les oeufs avariés, mais aussi faute d'espace dans les magasins, les éleveurs se sont vus obligés de détruire régulièrement les oeufs. Sur cette photo, 175 000 oeufs brûlés à Bafoussam

Subventionner notre agriculture c'est la solution

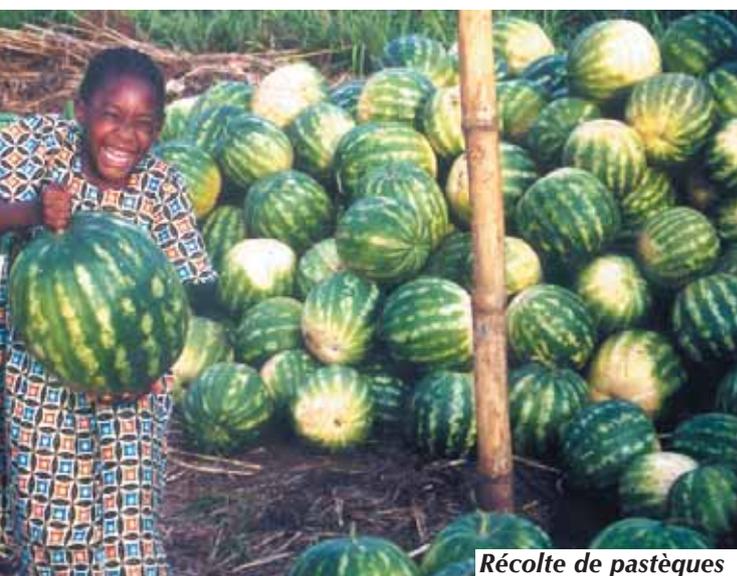
Pourquoi les subventions ?

*Pour relancer notre machine de production
et reconquérir notre souveraineté alimentaire :*

- Vu l'état de dénuement dans lequel se trouve la majeure partie des producteurs ;
- Vu l'ensemble des observations faites sur l'état de fonctionnement / gestion du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Vu les médiocres résultats des systèmes d'accompagnement qu'a connu le milieu rural jusqu'à lors ;
- Vu la nécessité de recapitaliser le milieu rural afin d'asseoir les meilleures chances de réussite aux activités proprement économiques ou encore sociales (tontines, mutuelles d'épargne/crédit, mutuelles de santé...etc.) ;
- Vu le souci d'impliquer le plus grand nombre possible de producteurs dans l'activité de production agricole (au sens large) ;
- Vu la nécessité de s'attaquer à la pauvreté là où elle est le plus implantée ;
- Vu la nécessité d'annuler, le cas échéant de réduire l'intermédiation entre les producteurs et leurs partenaires d'appui ;
- Vu la nécessité de contourner les lourdeurs de la machine administrative ;
- Vu la nécessité de rendre le milieu rural attractif afin d'inverser le flux de l'exode.

Qui, Quoi subventionner ?

En clair, il est question de reconquérir la souveraineté alimentaire en produisant localement tout ou presque tout ce qu'on importe aujourd'hui. On subventionne la production. Les subventions passent par les producteurs pour atteindre la production. Les appuis viennent en récompense aux efforts du producteur. On ne subventionne ni la paresse ni les paresseux.



Récolte de pastèques



Culture de choux

Comment subventionner ?

Propositions

I. Considérations générales

A. Adapter les subventions aux spécificités régionales

- La diversité socio-économique et agro écologique du Cameroun imposent qu'on ne puisse envisager les subventions de manière uniforme pour toutes les régions. Ce faisant, les cinq zones agro écologiques qu'on pourrait considérer sont les suivantes :

- Zone forestière Mono modale
- Zone forestière Bimodale
- Zone de haute altitude
- Zone soudano-sahélienne
- Zone de haute savane

B. Subventionner par région et par produit en tenant compte :

- de l'adaptabilité agro écologique des cultures (afin de valoriser au mieux la richesse naturelle du pays);
- des conditions socioéconomiques des paysans de la zone (afin de toucher le plus grand nombre de paysans et s'attaquer à la pauvreté là où elle est la plus implantée);

- de la différenciation entre cultures industrielles et cultures vivrières (afin de mieux moduler les subventions).

C. Choisir les cultures à subventionner

Les cultures qui feront l'objet d'attention particulière seront, par ordre de priorité :

- Celles qui, aujourd'hui, font l'objet des importations. L'objectif étant de réduire ces importations à leur plus infime expression ou, mieux, les supprimer purement et simplement. Ex : le riz.
- Celles qui contribuent à la dynamisation d'autres secteurs de production. Ex : le maïs pour l'élevage, le manioc pour l'amidon.
- Celles qui entrent dans les préparations des plats traditionnels : Ex : mil/sorgho, plantain.
- Celles qui peuvent constituer des sources de revenus appréciables pour les producteurs. Ex : l'oignon.
- Celles qu'il faudrait promouvoir pour des rentrées de devises. Ex : poivre, agriculture bio, vanille.

D. Tableau indicatif de l'adaptabilité des produits par région

Zones agro écologiques	Provinces	Cultures vivrières	Cultures semi - intensives
Zone soudano sahélienne	- Extrême Nord - Nord	Mil/Sorgho, Niébé, Sésame	Riz, Oignon, Arachide Fruitiers
Zone de haute savane	Adamaoua	Mil/Sorgho,	Maïs, Igname, Fruitiers, Blé
Zone forestière bimodale	- Sud - Centre - Est	Manioc, Plantain Maïs	Palmier à huile, Ananas, Igname Tomate
Zone forestière monomodale	- Sud-Ouest - Littoral	Manioc, macabo Plantain	Poivre, vanille, Maïs Palmier à huile, Ananas
Zone de haute altitude	- Ouest - Nord-Ouest	Maïs, haricot, Plantain	Gingembre, Pommes de terre, Soja, Riz, Maraîchage

E. Les autres domaines pouvant intéresser les subventions seront :

- Les initiatives de diversification de la production ;
- Les initiatives d'amélioration de la qualité de la production ;
- Les initiatives d'amélioration de mises en marché.

F. Deux formes de subventions :

SUBVENTIONS DIRECTES

Les subventions directes pourront concerner :

- La réinsertion ou l'insertion;
- La garantie des prix d'achat aux producteurs;
- Les primes à la production.

SUBVENTIONS INDIRECTES

Les subventions indirectes pourront concerner :

- **Les intrants** : Engrais ; Semences ; Produits phytosanitaires...etc
- **Le matériel et outillage de production** : motopompe, tracteurs, motoculteurs...etc.

- **Les équipements de production** : magasins de stockage ; silos de séchage...etc.

- **Les équipements de transformation ou de conditionnement**

- Le montage des programmes de recherche spécifique. Ex : Conservation et transformation des oignons.

- La nécessité d'une réforme agraire ;

- L'aménagement et la mise à disposition de grands espaces agricoles.

G. Programmer

Les subventions feront partie d'un programme de campagne élaboré chaque année au regard du calendrier agricole.

De programme, il s'agira d'un document de cadrage et d'orientation avec des objectifs précis en termes de :

- Quantité et qualité de production ;
- Nombre de producteurs touchés ;
- Superficies mises en œuvre.
- Etc.

II. Exemple concret : Cas du riz

Sachant que le Cameroun importe 300 000 tonnes de riz par an,

- Supposons que notre ambition soit de satisfaire progressivement cette demande par la production locale ;

- Nous nous fixons pour objectif de produire 30 000 tonnes à la première année/campagne

(année 2007 par exemple) ;

- Nous déterminons la quantité d'intrants (semences, engrais) qu'il faudrait pour produire ces 30 000 tonnes ;

- Nous déterminons les régions (elles sont connues) dans lesquelles on produira les 30 000 tonnes ;

- Nous déterminons le nombre de producteurs qui s'engageront dans cette production ;

- L'Etat leur apporte des subventions pour produire ;

- En fin de campagne, on évalue et, riche des enseignements tirés, nous nous fixons un nouvel objectif pour la campagne suivante et ainsi de suite;

- Au bout de 10 (dix) ans, nous aurons réalisé notre ambition de satisfaire la demande locale par la production locale.

N.B : Nous ne pourrons atteindre cet objectif que si et seulement si des mesures sont prises concomitamment pour réduire les importations de riz. Il s'agira de veiller à la baisse des importations au fur et à mesure que la production locale croît.



Récolte de riz dans l'extrême-Nord

Le tableau ci-dessous indique les conditions dans lesquelles nous pourrions produire les 30 000 tonnes de riz : Les régions, le nombre de producteurs à toucher, les quantités d'intrants et les objectifs de production par région.

Année 2007	Bassins de production	Quantités à produire (tonne)	Superficie (ha)	Nbre de producteurs potentiels	Qtés de semences nécessaire	Quantité d'engrais (sacs)
Objectif : 30000 T	Yagoua Maga Kousseri	15 000	3000	6000	120 Tonnes	NPK : 18000 Urée : 9000
	Tonga	500	100	100	4 Tonnes	NPK : 600 Urée : 300
	Santchou	1000	200	200	8 Tonnes	NPK : 1200 Urée : 600
	Ndop	5500	1100	1100	44 Tonnes	NPK : 6600 Urée : 3300
	Nanga-Eboko	4000	800	800	32 Tonnes	NPK : 4800 Urée : 2400
	Lagdo	4000	800	800	32 Tonnes	NPK : 4800 Urée : 2400
TOTAL		30 000 tonnes	6 000 ha	9.000 producteurs	240 tonnes	36 000 NPK 15 800 Urée

En résumé, pour produire 30 000 tonnes de riz, il faudra mettre en œuvre une superficie de 6 000 hectares, accompagner 9 000 producteurs, engager 240 tonnes de semences, 36 000 sacs d'engrais NPK et 15 800 sacs d'urée.

Etant donné qu'un kilogramme de semences coûte 250 FCFA ; qu'un sac de NPK coûte 13 400 FCFA ; qu'un sac d'urée coûte 14 170 FCFA, l'opération revient à :

$$240\ 000\ Kg \times 250 = 60\ 000\ 000\ FCFA$$

$$36\ 000\ sacs \times 13\ 400 = 482\ 400\ 000\ FCFA$$

$$15\ 800\ sacs \times 14\ 170 = 223\ 886\ 000\ FCFA$$

Soit un total de 766 286 000 FCFA pour les semences et engrais. Auxquels il faudrait ajouter les charges : de mises en champs, d'irrigation, de main d'œuvre, de récolte, de conditionnement et de commercialisation.

Soit un coût de production de l'ordre de 420 000 FCFA / ha (pour le riz irrigué, c'est-à-dire le riz cultivé en apportant de l'eau, le riz qu'on cultive sur les périmètres irrigués, par opposition au riz pluvial cultivé sous pluies). Dans les régions retenues, les terres cultivables ont déjà été aménagées et n'attendent plus que les producteurs.



Investissement d'irrigation dans l'Extrême-Nord



Rizières de l'Extrême-Nord

Comment subventionner ?

Il est question de savoir quelle aide ou appui on pourrait apporter aux producteurs afin qu'ils produisent les 30 000 tonnes de riz.

Il y a deux possibilités : Les subventions directes ou indirectes.

Nous optons pour les subventions directes

Cette forme de subventionnement présente les avantages suivants:

- Responsabilisation des producteurs (qu'ils s'exercent et se professionnalisent dans la gestion de leurs exploitations ;
- Développement du métier de fournisseur d'intrants dans les zones de production (le jeu d'acteurs devra permettre le développement de la vie économique dans les zones);
- Réduction des possibilités de détournements et autres malversations (le gros du financement va directement aux producteurs) ;
- Réduction des charges d'accompagnement des producteurs (la structure d'accompagnement est allégée de certaines charges) ;
- Accroissement de la motivation des producteurs (les producteurs gagnent effectivement le fruit de leur labeurs) ;
- Etc.

Par qui subventionner ?

Une agence d'exécution

Nous proposons la création d'une agence d'exécution, placée sous la tutelle du MINADER, et dotée d'un Comité de gestion multi acteurs jouissant de toute son autonomie.

On pourrait bien imaginer un Comité de gestion présidé par le MINADER et composé d'un représentant des organisations paysannes par bassin de production, un représentant de la société civile, un représentant du MINEFI, un représentant des importateurs.

L'équipe opérationnelle de l'agence devrait travailler sur base de contrat de performance et d'objectif et devrait être démissionnée en cas de résultats non atteints ou de malversation. Le respect des valeurs éthiques doit être de règle.

A quelle hauteur subventionner ?

Les 3/4 du coût de production

D'après nos analyses, une subvention correspondant aux 3/4 des coûts de production permettrait aux producteurs de tenir leurs engagements de production. C'est-à-dire 315 000 FCFA de subventions pour un hectare de riz dont le coût de production est 420 000 FCFA.

Sur cette base, l'Etat devrait prévoir comme subventions pour la production des 30 000 tonnes, $315\ 000\text{FCFA} \times 6\ 000\ \text{ha} = 1,89$ milliards de FCFA.

Si le producteur emploie deux ouvriers supplémentaires par hectare, avec la moyenne de quatre personnes par famille, le kilogramme de riz coûtant 300 FCFA sur les marchés, les 30 000 tonnes équivaldraient à 9 milliards de FCFA.

Au bilan

Avec 1,89 milliards F cfa de subventions directes, on obtient :

- **9 000 producteurs en activité;**
- **30 000 tonnes de riz produits ;**
- **9 milliards de valeur;**
- **18 000 emplois créés ;**
- **72 000 personnes touchées.**

COUT DE PRODUCTION à L'HECTARE DE QUELQUES SPECULATIONS

SPECULATIONS	Coût de Production à l'Hectare	Rendement à l'Hectare	Revenus FCFA	Résultat Net FCFA
Riz (irrigué)	420 000	5 T	1500 0000	1 080 000
Riz (Pluvial)	220 000	2,2 T/Ha	660000	440 000
Tomate	3 000 000	25T/Ha	5 000 000	2 000 000
Oignon	900 000	15T/Ha	1800 000	900 000
Maïs	550 000	7T/Ha	840 000	290 000
Bananier Plantain	1 100 000	8T/Ha	1760 000	660 000
Macabo	800 000	8T/Ha	1 200 000	400 000
Manioc	780 000	25T/Ha	1 310 000	550 000
Igname	1 600 000	15T/Ha	2 400 000	800 000
Légumes	1 600 000	130000 pieds	2 600 000	1 000 000
Gingembre	750 000	10 T	1500000	750 000
Ananas	3500 000	60 T	6050000	2 550 000
Haricot	320 000	800 kg	400000	80 000
Sésame	200 000	450 kg	450000	250 000
Papaye Solo	1500 000	40 T	3500000	2 000 000
Soja	200 000	2 T	400000	200 000
Pomme de terre	1500 000	20 T	2400000	900 000
Piment	590 000	900 kg	900000	310 000
Pastèque	1 600 000	25 T	3000000	1 400 000
Arachide	290000	1,5 T	600000	310 000
Concombre	800 000	4,5 T	1800000	1 000 000
Patate douce	480000	10 T	1000000	520 000

Pétitions

Dans l'optique de sensibiliser les dépostaires d'enjeux de la problématique des subventions aux producteurs (les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds, les opérateurs économiques et la société civile), l'ACDIC s'est dotée d'une panoplie d'outils de campagne: Un album musical, un vidéo clip, un film documentaire, un livre blanc et des pétitions ont été lancés à l'échelle nationale ces derniers mois.

Les pétitions pour la souveraineté alimentaire collectent les signatures de citoyens de tous horizons, dans une lettre adressée à deux très hautes personnalités de la République: le Président de l'Assemblée Nationale et le Premier Ministre.



Au très Honorable
**Président de l'Assemblée Nationale
du Cameroun**

&
A Son Excellence
**Monsieur le Premier Ministre,
Chef du gouvernement du Cameroun**

S/c ACDIC

Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs
B.P. 30989 Yaoundé - Cameroun
Tel. : +237 220 73 37 / 941 40 96
e-mail : acdic@acdic.net Site web : www.acdic.net



CAMPAGNE **Souveraineté
alimentaire**

**Aidons-les
à nous nourrir !**



Objet : Doléance pour l'octroi de subventions aux producteurs

Très Honorable Président,
Excellence Monsieur le Premier Ministre,

D'après les études et enquêtes récentes, le Cameroun est de moins en moins autosuffisant pour ce qui concerne son alimentation. Dans nos grandes villes, les populations se nourrissent de plus en plus de produits importés - moins chers et abondants, au détriment des produits locaux.

L'exemple du riz est illustratif de cette situation. Tenez: 80 % des populations de Douala et Yaoundé déclarent consommer du riz deux à trois fois par semaine. Nous importons en moyenne 250 000 tonnes de riz (87 % de nos besoins) d'une valeur de 30 milliards de FCFA chaque année. Entre temps, la production locale est abandonnée à Yaoundé, Ndop, Tonga et Santchou, avec des paysans en chômage.

Plusieurs autres produits : tomate, oignon, blé, maïs, huile, sucre, fruits... etc. font l'objet d'importations

massives alors que l'on pourrait en produire abondamment au niveau local.

Incontestablement, le Cameroun perd petit à petit sa souveraineté alimentaire. Nous dépendons trop des autres pour nous nourrir. Nous produisons de moins en moins ce que nous consommons et nos producteurs s'appauvrissent de plus en plus.

Vu l'état de dénuement dans lequel se trouve la majeure partie des producteurs ;
Vu la nécessité de sauvegarder l'emploi des 67% de nos populations qui vivent de l'agriculture ;
Vu les résultats mitigés des systèmes d'accompagnement que le milieu rural a connu jusqu'à ce jour ;
Vu la nécessité de recapitaliser le milieu rural afin de donner une chance de réussite aux activités socio-économiques, telles que les tontines, les mutuelles d'épargne/crédit, les mutuelles de santé... etc. ;
Vu la nécessité de s'attaquer à la pauvreté là où elle est la plus implantée ;
Vu la nécessité de rendre le milieu rural attractif afin d'inverser le flux de l'exode rural ;

Nous devons réagir. Il y a urgence.

**Très Honorable Président,
Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

Notre milieu rural est décapitalisé et il y manque de l'argent. Les paysans sont appauvris et ils ne sauraient relancer notre machine de production sans soutien. **Avec la relance de l'agriculture nationale, de nombreux secteurs d'activités du pays seront revitalisés et la pauvreté très sensiblement réduite.**

Aussi, venons-nous auprès de votre haute personnalité par la présente carte marquer notre soutien à toute mesure que vous prendriez non seulement

dans l'optique de la reconquête de notre souveraineté alimentaire, mais, et surtout dans l'optique des subventions à la production. Les producteurs en ont besoin.

A l'heure où nous vous écrivons, les négociations à l'OMC sont dans l'impasse, parce que les pays développés ne veulent pas qu'on diminue ou qu'on touche aux subventions qu'ils accordent à leurs producteurs.

Dans l'espoir d'une suite favorable à notre requête, nous vous prions d'agréer, Très Honorable Président et Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Fait à _____ le _____ 2006

Signature _____

Nom et Prénom _____

Adresse /téléphone /e-mail _____

Age : Moins de 20 ans Entre 20-40 ans Plus de 40 ans

Occupation : Paysan Fonctionnaire Commerçant Elève/étudiant Autres.....

Quelques scènes de signature de pétitions



Brève présentation de l'ACDIC

C'EST QUOI ? *Raison sociale*

- Une Association citoyenne, apolitique, non confessionnelle et non tribale ;
- Une Association de la société civile à but non lucratif ;
- Une Association populaire appartenant aux masses dont elle tire ses racines.

C'EST QUI ? *Les membres*

- Des citoyennes et citoyens - personnes physiques - sensibles aux problèmes, aux causes de société et prêtes à s'engager dans la recherche de solutions.
- Des personnes qui se font le devoir d'assumer leur citoyenneté.

POURQUOI FAIRE ? *Ses missions*

- Animer une veille citoyenne sans frontières sur les choix et la qualité de vie ;
- Renforcer la prise en compte des intérêts des masses populaires et accroître leur participation dans la gestion des affaires publiques.

POURQUOI ? *Sa vision*

Promouvoir une société à environnement socioéconomique plus sain, équitable, transparent et porteur de rapports constructifs, positifs et sauvegardant les intérêts de tous et de chacun.

POUR QUI ? *Public cible*

L'ACDIC est au service des populations en général, et particulièrement les populations de base, les plus faibles et les plus démunies

COMMENT ? *Ses stratégies*

D'abord : des recherches, des études, des enquêtes ;

Ensuite : informer, sensibiliser, expliquer, former, accompagner ;

Puis : faire du lobbying et des plaidoyers, sur la base de propositions alternatives

SUR QUELS SUJETS ? *Ses champs thématiques*

L'ACDIC centre son action sur la citoyenneté, la qualité de la vie, les intérêts collectifs, l'engagement moral et éthique, la recherche de l'équité.

QUELLES RESSOURCES ? *Moyens*

Contributions : financière, matérielle, intellectuelle et engagements traduits en action des membres et sympathisants.

Rejoignez nous à l'ACDIC !

Association Citoyenne de Défense
des Intérêts Collectifs



Citizens Association for the Defense
of Collective Interests

ACDIC

Fiche d'adhésion

Je soussigné,

Nom (en capital): _____

Prénom(s): _____

Homme **Femme**

Age: _____

Profession: _____

Atteste par le paiement de la somme de:

- | | | | |
|--------------------------|-----------------------|--------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | 2000 | <input type="checkbox"/> | 10 euros |
| <input type="checkbox"/> | 5000 | <input type="checkbox"/> | 20 euros |
| <input type="checkbox"/> | 10000 | <input type="checkbox"/> | 30 euros |
| <input type="checkbox"/> | Plus (précisez _____) | | |

correspondant aux frais d'adhésion, et par la signature de la présente fiche mon adhésion à l'association ACDIC.

Adresse

B.P.: _____ **Ville:** _____ **Pays:** _____

Tél: _____ **Fax:** _____

Email: _____

Date: _____

Signature:

frais correspondants sous forme de mandat poste, d'avis de virement bancaire au compte de l'ACDIC (Compte N°: 305 189 01 U) ou appelez à l'un des numéros suivants: 7976218 / 7707702 / 9859149.

N.B. Vous pouvez aussi passer par La Voix Du Paysan ou l'un de ses correspondants qui transmettront.



Mensuel bilingue d'information, de formation et de débat sur le monde rural.

Contact:

B.P. 11955 Yaoundé
Tél.(237)2226244 / 2224682
Fax.: (237)2225162
E-mail: lvdp@saild.org
Site web: lavoixdupaysan.net

C D D R

Centre de Documentation pour le Développement Rural

Contact:

B.P. 11955 Yaoundé
Situé à Etoa-Meki
Tél./ Fax.: (237)221 26 88
E-mail: cddr@saild.org